



Saint Denis le 15 mai 2015

Autorité de la Concurrence
à l'Attention de Monsieur le Président
Bruno LASSERRE
11, rue de l'Echelle
75001 PARIS

Monsieur le président

Nos organisations syndicales vous alertent sur la situation du secteur des Télécommunications à la Réunion et notamment de la téléphonie mobile.

La Réunion, plus que les autres territoires de France, de par ses spécificités de Région Ultrapériphérique, est confrontée au défi du très haut débit. Cette mutation technologique impactera l'ensemble des activités économiques de notre région.

Face à ce défi, la situation du marché de la téléphonie mobile et notamment la structuration de l'offre en cours nous interpellent quant à son impact sur l'emploi, la formation, la situation d'oligopole et le pouvoir d'achat des Réunionnais.

Concernant un secteur stratégique, nous estimons qu'il y a nécessité de développer un projet de territoire pour « sortir » de la dépendance de l'économie réunionnaise face à des intérêts extérieurs permettant ainsi de répondre aux besoins de sa sécurisation, interne et externe.

Sur l'emploi.

Dans un secteur qui compte environ 6000 emplois (directs et indirects), environ 300 emplois ont été détruits au cours des 5 dernières années.

Cette tendance ne semble malheureusement pas prête de s'inverser.

L'emploi ne peut être une variable d'ajustement, à fortiori lorsque les aides publiques sont si conséquentes.

Les rachats successifs d'IZI-Mobius par Altice Blue Two, puis de SRR par Altice Blue Two-Numéricable ont eu des conséquences désastreuses sur l'emploi en interne et en externe dans un secteur des télécommunications qui a pourtant bénéficié de nombreuses aides tant de l'Etat Français que de l'Europe.

Le récent achat de SRR par Altice-Numéricable se traduit aujourd'hui par le risque de destruction de plusieurs centaines d'emplois.

Au delà de la pression sur ses propres salariés, la nouvelle direction met en grande difficulté ses prestataires avec des conséquences sur leurs activités et donc les emplois. De plus, la menace de continuer les délocalisations en masse vers Maurice notamment pèse lourdement.

Ceci est inacceptable et constitue, une fois de plus, un contournement des engagements de sauvegarde de l'emploi pris par les acquéreurs de SFR.

Nous attirons votre attention sur la gravité du chômage à la Réunion dans la prise de votre décision concernant le 3^{ème} opérateur de téléphonie mobile.

En matière de formation et s'agissant de l'arrivée annoncée du THD à la Réunion, l'absence d'anticipation en matière de formation professionnelle pénalisera l'emploi local sur nos territoires. La rupture durable de compétences favorisera la délocalisation massive des activités.

L'absence de plate forme technique locale destinée à former les travailleurs réunionnais aux technologies de demain est un handicap qui se doit d'être pallié au plus vite.

Sur la lutte pour le pouvoir d'achat.

Vite abandonnée suite aux injonctions de l'Autorité de la concurrence, la manœuvre de Altice-Outre mer Télécom consistant à augmenter les tarifs de Only visait semble t'il à faire fuir le client et à démonétiser cette société, violant ainsi le 2^e engagement pris par ce groupe de « préserver la viabilité économique, la valeur marchande et la compétitivité de ces activités (d'Only) jusqu'à leur cession ».

Cette méthode nous interpelle car il nous semble qu'il y avait là une volonté de faire échec à la concurrence prônée afin de faire baisser les prix au profit du contribuable et de réduire la fracture numérique.

En conséquence, nous estimons que la plus grande vigilance est de rigueur pour que le 3^e opérateur soit indépendant des 2 insiders et puisse faire jouer une saine concurrence. Nous rajouterons que le développement de notre territoire exige que les intérêts de ce 3^e opérateur soient basés localement, participant ainsi pleinement à un projet territorial dynamique et créateur d'emplois.

Un projet de territoire pour « sortir » de la dépendance de l'économie réunionnaise, pour désenclaver et aménager durablement.

La Réunion est confrontée à l'enjeu stratégique du très haut débit. Le numérique forgera durablement le développement de l'île en permettant l'accès à de nouveaux usages et surtout en ouvrant une nouvelle passerelle propice au désenclavement de notre région insulaire. La souveraineté numérique ouvrirait à la Réunion un champ d'expansion à l'échelle régionale non négligeable.

Nous estimons que la couverture territoriale doit empêcher un développement à 2 vitesses entre zones côtières directement connectées aux infrastructures et zones moins denses cantonnées à des technologies obsolètes.

Il est à notre sens nécessaire d'articuler les schémas d'aménagement avec une logique concurrentielle arbitrée par le biais d'une autorité neutre consciente de la capacité réelle d'investissement des opérateurs et de la nécessaire indépendance au regard de pressions étrangères.

Ainsi, il serait important de pouvoir analyser objectivement la capacité d'investissement des opérateurs potentiels au regard des plans d'investissement durable à la Réunion sur les 10 prochaines années, que cela soit dans le THD ou dans d'autres domaines connexes.

Enfin, nous pensons que le désenclavement de la Réunion doit s'accompagner d'une véritable dimension sociale et sociétale favorisant un développement durable des compétences au service du territoire.

Ce constat nous renvoie à la responsabilité collective des décideurs face à l'arrivée sur le marché d'opérateurs non attachés au territoire.

Il nous renvoie également à la qualité dégradée du dialogue social.

L'absence d'information des salariés et de leurs représentants leur permettant d'anticiper les conséquences des évolutions du marché sur le territoire est flagrante. Nous n'avons cessé de dénoncer les dysfonctionnements des instances représentatives du personnel dans les entreprises concernées (opérateurs et sous-traitants) ainsi que l'absence de structuration de la branche indispensable à l'instauration d'un dialogue social réel.

C'est pourquoi nous demandons de développer le dialogue social au niveau territorial dans ce secteur et que des engagements sociaux et sociétaux soient pris par l'ensemble des acteurs particulièrement ceux bénéficiant ou ayant bénéficié d'aides publiques (FEDER, FSE, défiscalisation...). Cette demande n'est que la déclinaison de la RSE mise en avant par le gouvernement.

Une commission au sein du CCRANT pourrait être mise en place pour en assurer le suivi-évaluation.

Nous demandons la mise en place d'urgence, d'une table ronde sociale autour de l'activité des télécommunications à la Réunion.

Une commission au sein du CCRANT pourrait être mise en place pour en assurer le suivi-évaluation. Nous demandons la mise en place d'une table ronde sociale urgente autour de l'activité des télécommunications à la Réunion.

Voici exposés de notre point de vue, les constats, les questionnements et les propositions quant à l'évolution du secteur des télécommunications à la Réunion.

Nous espérons que ces éléments seront pris en considération dans les décisions que votre autorité sera amenée à prendre prochainement dans ce domaine pour notre département.

Nous vous prions de recevoir nos respectueuses salutations.

Pour les syndicats

Ivan Hoareau

Secrétaire Général de la CGTR

**CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL
DE LA REUNION**
144, Rue du Général de Gaulle - BP 80829
97476 Saint Denis Cedex
Tél : 0262 90 93 40 - Fax : 0262 20 36 63
Courriel : cgtrunion@wanadoo.fr

Copie : Monsieur le président de la République

Monsieur le Premier Ministre

Monsieur le Président de l'ARCEP

Mr le Ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique

Mme la Secrétaire d'état chargée du Numérique

Mme la Ministre des Outre-mers

Mr le Préfet